



OÙ VONT VOS FRAIS D'ADHÉSION?

Depuis quelques années, les frais d'adhésion servent à financer les activités suivantes :

- Reboisement des berges : “EcoAction”, le programme du Ministère fédéral de l'Environnement auquel notre Association du lac a participé à plusieurs reprises. Nous avons contribué plus de trois mille dollars à ce projet de reboisement de nos berges que nous considérons l'une des meilleures stratégies pour la protection de la qualité de notre eau.
- Contrôle des mauvaises herbes : l'Association a installé plus de cent bouées JAUNES dans des emplacements stratégiques du lac afin d'empêcher les plaisanciers de naviguer dans les eaux les plus denses en mauvaises herbes. Nous voulons continuer ce programme pour plusieurs années à venir et inclure des marqueurs plus sophistiqués que les bouées jaunes. Bien qu'ils soient plus dispendieux, ils seront plus sécuritaires et auront un impact plus important.
- Échantillonnage de l'eau : l'Association du Lac St-Pierre a recueilli parmi les plus nombreux échantillons d'eau à chaque année afin de tester les niveaux de phosphores. Cet échantillonnage nous fournit des indicateurs clés quant à la qualité de l'eau et l'état de notre lac. L'Association effectue également des tests pour déceler le E.coli.
- Cotisation à la Fédération des lacs : À chaque année, toutes les associations des lacs qui sont membres de la Fédération lui versent une contribution financière afin de supporter ses activités.
- Assurance : l'Association et les membres du Conseil sont couverts par une assurance de risque pour toutes les activités de l'Association. Le coût de cette couverture est assez élevé étant donné l'envergure de l'Association et de la nature de ses activités.
- Renouvellement d'adhésion : Même si l'Association s'efforce de communiquer par moyens électroniques autant que possible, il est encore nécessaire d'avoir recours à la poste pour certains renouvellements. Une part du budget annuel doit donc couvrir les frais d'impression et la poste.
- Activités sociales : Le Conseil propose de tenir au moins une activité sociale par année pour ses membres actuels et éventuels laquelle devrait s'autofinancer. Nous avons organisé un barbecue ces deux dernières années mais malheureusement, nous avons eu de la pluie à chaque année.
- NOTEZ: AUCUN fonds n'est utilisé pour les réunions du Conseil. Les membres du Conseil sont des bénévoles et nous n'avons aucun personnel rémunéré. Tous les fonds servent aux activités de l'Association décrites plus haut.
- NOUS AVONS BESOIN DE VOUS! Afin que l'Association puisse maintenir son niveau actuel d'activités et augmenter sa participation à d'autres projets importants comme le contrôle des mauvaises herbes, le contrôle d'accès à la rampe publique, la restauration de nos rives, les règlements concernant la tonte de gazon, etc. **VOTRE APPUI NOUS EST INDISPENSABLE!**

- **À VOUS TOUS QUI NOUS APPUYEZ, MERCI!**